



**LA CORPORATION DU CANTON DE CHAMPLAIN  
PROJET TRG N° 09105024  
RÉPARATION DU CONTACTEUR ROTATIF BIOLOGIQUE DU LAGON DE VANKLEEK HILL**

Le **CANTON DE CHAMPLAIN** recevra les soumissions, insérées, scellées et clairement identifiées à cet effet, de la part d'entrepreneurs qui veulent soumissionner au 948 Est, chemin Pleasant Corner à Vankleek Hill (Ontario) K0B 1R0 (a/s : Jean Thériault, directeur général) (tél. : 613 678-3003) jusqu'à 15 heures (heure locale) et tel que dûment consigné par le **Canton**, le

**MERCREDI 31 MARS 2010**

pour les travaux décrits plus bas.

Ce même jour, à compter de 15 h 15 (heure locale), les soumissions seront ouvertes et lues publiquement par le Comité des soumissions dans la salle du Conseil, située à l'adresse fournie plus haut.

Ce qui suit est une description générale – mais pas nécessairement complète – des travaux à accomplir dans le cadre de ce contrat :

- Fournir et installer de nouveaux appareils de Stage 1 pour les contacteurs rotatifs biologiques actuels, y compris toutes les pièces de fixation et connecteurs associés. Le contrat comprend aussi une disposition selon laquelle il faudra possiblement fournir et installer de nouveaux roulements à palier à semelle sur tous les six (6) contacteurs rotatifs biologiques.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Cornwall de la firme The Thompson Rosemount Group Inc., à compter du 10 mars 2010, moyennant le versement d'un chèque visé (non remboursable) de 50,00 \$ (TPS incluse) par ensemble de contrat, payable à The Thompson Rosemount Group.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de soumission sous forme de **chèque visé** pour un minimum de 10 % de la somme soumissionnée et payable au canton de Champlain. Les intéressés peuvent étudier les documents de soumission sans effectuer de versement mais ils ne peuvent les emporter hors des lieux suivants :

Le bureau de l'ingénieur-consultant (adresse ci-dessous).

Les soumissions sont assujetties à la préparation et à l'exécution d'un contrat formel ainsi qu'à la réception des certificats d'autorisation par le ministère de l'Environnement de l'Ontario en prévision des travaux à exécuter sous l'égide de ce contrat. À sa discrétion, le canton de Champlain se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission conforme ou non conforme et avise que la soumission la plus basse ou quelque soumission que ce soit pourrait ne pas être nécessairement acceptée.



**INGÉNIEUR-CONSULTANT**

The Thompson Rosemount Group Inc.

Jamie Baker

1345, avenue Rosemount

Cornwall (Ontario) K6J 3E5

Téléphone : 613 933-5602